



Réunion annuelle du collège des psychologues de médecine légale

Mardi 25 septembre 2018 à Nancy

PRE-PROGRAMME

09H00 – 09H30 Accueil

09H30 – 09H45 Allocutions de bienvenue et introduction de la journée

Dr Laurent MARTRILLE, chef de service de la médecine légale

M. Adrien HUGEROT, directeur en charge de la conduite des projets, Directeur référent des pôles Urgences-Réanimation Médicale et Neuro-Tête-Cou

09H45-12H00 **Echange et travail sur les projets et travaux en cours**

- ⊗ Retour sur l'enquête menée sur la pratique des psychologues en UMJ (article en cours) par Mélanie Dupont et Eva Berlamont (Hotel Dieu)
- ⊗ Rôles institutionnels du psychologue en UMJ
- ⊗ Avancée du guide de bonnes pratiques
- ⊗ Question de la formation en victimologie
- ⊗ Modalités de fonctionnement du collège
- ⊗ Autres points

12H00 - 13H30 : Pause déjeuner

13H30 – 16H00 **Carole Damiani**, psychologue présidente de Paris Aide aux Victimes :

« Nouvelle instruction ministérielle 2018 concernant l'aide aux victimes : implications sur l'évolution de la prise en charge des personnes victimes d'infractions pénales »

16H00 – 16H30 Table ronde : synthèse et perspectives